

Réfection des trottoirs et de la chaussée

Travaux entrepris par la société ENERGIE TP

Rue Rimbaud :

- stationnement interdit et vitesse réduite au droit des travaux
- Vitesse limitée à 30km/h
- Rue barrée temporairement

Début des travaux

18/07/2022

Fin des travaux prévue

18/09/2022